

## HABILITATION ÉLECTRIQUE (BS OU BR) :

Intervenir en sécurité dans mon domaine d'activité - intervention hors tension (BS) ou sous tension (BR)

Cette formation permet à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique BR ou BS



### Objectifs

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de :

- **opérer en sécurité** sur l'ensemble ou sur une partie d'un ouvrage en exploitation
- **appliquer les consignes de sécurité** lors d'une intervention élémentaire sur des installations électriques basse tension (BT)
- **accéder aux locaux réservés** aux électriciens en BT

### Programme

#### JOUR 1

Le principe de l'habilitation électrique

- Les définitions générales
- Les domaines de tension et les différentes habilitations
- Les notions électriques
- La surcharge, le court-circuit et les éléments de protection associés
- Les dangers et les effets du courant électrique
- Analyse des moyens de protection contre les chocs électriques
- Les zones d'environnement et leurs limites

#### JOUR 2

- Les interventions hors tension et sous tension
- Exercices pratiques de raccordements en respectant les prescriptions de sécurité électrique
- Exercices pratiques de dépannage
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit
- Les matériels de protection
- Les informations sur les premiers secours
- Que faire en cas d'incendie ?
- QCM et mises en situation BS et BR

### Méthodes et moyens pédagogiques

#### Exercices pratiques

- Mise en situation sur tableaux électriques résidentiels et équipements en salles pratiques chauffage électrique, eau chaude sanitaire, chaudières, ventilation et pompes à chaleur

#### Apports théoriques

- Apports théoriques à l'aide d'une vidéo projection de supports animés en inter activité et échanges formateur-stagiaires et stagiaires-stagiaires

### LES + DE CETTE FORMATION

- Adaptation de la formation au métier de plombier chauffagiste et d'électricien
- Exercices pratiques sur équipements en situation réelle des centres de formation
- Rappels sur les notions électriques élémentaires (animations et exercices pratiques)



#### INFORMATION

L'habilitation électrique est obligatoire pour tout salarié effectuant des opérations sur les installations électriques et dans leur voisinage

#### Nombre de participants

8 maximum par session

#### Durée

2 jours, soit 14 heures

#### Public concerné

Tout public des métiers de l'installation et du dépannage du bâtiment

#### Références

- Publication NFC 18510
- Brochure INRS ED 6127
- Décret 2010-1118

#### Pré-requis

Il est recommandé d'avoir une expérience terrain et d'avoir déjà acquis les bases en électricité nécessaires aux opérations courantes dans le métier.

#### Tarif par stagiaire

560€ HT, soit 672€ TTC

#### Moyens d'encadrement

Formateurs aux compétences techniques spécifiques métier et aptitude pédagogique

#### Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation / QCM de fin de formation / Mises en situations pratiques sur équipements spécifiques du métier concerné / Attestation de formation

#### POUR PLUS D'INFORMATIONS :

☎ 04 72 10 27 69

www.thermor-pro.fr  
RUBRIQUE FORMATIONS

À retourner par courrier accompagné du règlement à :  
**CESC - Service formation - 13 boulevard Monge**  
**69330 MEYZIEU**

Tél. : **04 72 10 27 69**  
**formation@groupe-atlantic.com**

## RÉFÉRENCE DE LA FORMATION

### CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

- CEL 1-56** / Sélection et vente - Conseil
- AGR 1-19** / Habilitation électrique
- AGR 1-26** / Recyclage habilitation électrique

### CHAUFFE-EAU

- ESE 1-56** / Montée en gamme
- ESE 1-03** / Installation CETHI
- ESE 1-04** / SAV CETHI

### ATTESTATION APTITUDE

- AGR 1-00** / Systèmes thermodynamiques
- AGR 1-04** / Préparation
- AGR 1-03** / Examen

### POMPE À CHALEUR AIR/AIR

- CLM 1-56** / Sélection et vente
- TRV 1-03** / Fluides R32
- CLM 1-53** / Installation split
- CLM 1-55** / Installation gainable
- CLM 1-10** / Entretien
- CLM 1-06** / SAV niveau 1
- CLM 1-08** / SAV niveau 2

### POMPE À CHALEUR AIR/EAU

- PAC 1-56** / Sélection et vente
- AGR 1-06** / Formation QualiPac
- PAC 1-52** / Conseil et chiffrage
- PAC 1-03** / Installation
- PAC 1-05** / Manipulations frigorifiques
- PAC 1-06** / SAV
- PAC 1-14** / Diagnostic dépannage

## PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	E-MAIL DU PARTICIPANT	DATE	LIEU

## ENTREPRISE

Raison sociale\* : .....

Contact administratif : Madame, Monsieur : .....

N° Siret\* :

Adresse : .....

Code postal :      Ville : .....

Tél. :       Email : .....

Vous êtes :  Installateur  Autre, précisez :

## FACTURATION

Passez-vous par un organisme financeur de formation ?  Oui  Non

- Organisme financeur :  OPCO de la Construction (Constructys...)  
 OPCO des Entreprises de proximité (AGEFOS PME...)  
 OPCO des Entreprises de services à forte intensité de main d'œuvre (Opcalia...)  
 Autre, précisez : .....

**Si nous ne recevons pas l'accord de prise en charge avant la formation, la facture sera adressée et ne pourra faire l'objet d'aucune modification**

## VOTRE COMMERCIAL THERMOR

Nom : ..... Prénom : .....

Ci-joint . . . . chèque(s) libellé(s) à l'ordre de CESC, **en TTC**, en règlement du ou des stages.

Nous vous remercions d'établir un chèque par session.

Date : ..... / ..... / ..... Signature<sup>(1)</sup> :

Cachet de l'entreprise

Est-ce que le ou les stagiaires ont besoin d'un aménagement spécifique pour suivre la formation ?

Oui. Le(s)quel(s) : .....  Non

En cochant cette case, j'atteste que le stagiaire dispose des pré-requis indiqués dans la fiche programme et accepte de transmettre toutes pièces justificatives à l'organisme de formation

<sup>(1)</sup> La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve de nos conditions générales.

Les conditions générales et le règlement intérieur applicable à nos formations sont disponibles sur notre site [www.thermor-pro.fr](http://www.thermor-pro.fr)